



Être au cœur des actions locales en collaboration avec les acteurs économiques, politiques et judiciaires de proximité ! Cette volonté s'inscrit parmi les orientations stratégiques majeures du Président Florent Burtin, et Vice-Président Philippe Vincent de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.

Le Jeudi 10 mars, Fleury-les-Aubrais – La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre, représentée par notre Président Délégué Cour d'Appel d'Orléans, Jean-Marc Leconte, en partenariat avec l'Union des Entreprises du Loiret et de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret, ont organisé un événement dédié au numérique **le jeudi 03 mars à 17h30** à la Citévolia au 1 place Rivierre-Casalis, Fleury-les-Aubrais.

La conférence présentée par Nathalie MALICET, Présidente de la Commission Prospective et innovation de la CNCC (Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes), a permis d'expliquer aux dirigeants d'entreprise les notions d'exposition et de maturité face aux risques cyber, de connaître **les bonnes pratiques à adopter** pour se prémunir des risques éventuels ainsi que **les interlocuteurs locaux** à solliciter.

Lors de son intervention, Nathalie Malicet a souligné l'importance de sensibiliser les chefs d'entreprises aux risques cyber car **toute entité économique, toute collectivité ou association, peut être victime d'une cyberattaque parce qu'une grande majorité sont des attaques massives ou aveugles**. A l'inverse, certaines organisations vont être victimes de cyberattaques ciblées car elles détiennent des informations qui intéressent les hackers.

Une étude Allianz a démontré que **le premier péril en entreprise aujourd'hui est cyber**, et ce, depuis plusieurs années. En France et en Europe des secteurs ont été identifiés, les OIV, les « opérateurs d'Importance Vitale ». Il s'agit de très grandes entreprises, et celles délivrant des services essentiels comme les télécommunications et le transport. Aujourd'hui certains secteurs d'activité sont particulièrement visés par des cyberattaques (santé, finance, commerce en ligne, collectivités territoriales). Les attaques de la supply chain se sont aussi multipliées, misant sur le « maillon faible » de l'organisation.

Dans sa démarche d'analyse des risques, le Commissaire aux Comptes intègre ces éléments pour conduire ses travaux.

Le CAC est un acteur légitime de la cybersécurité : spécialiste de l'analyse des risques, il a aussi les compétences pour déterminer les préjudices économiques potentiels liés au cyber attaques. Sa bonne connaissance du système d'information lui permet d'évaluer les forces et les faiblesses de l'organisation interne **Il est donc le parfait maillon pour sensibiliser les dirigeants d'entreprises sur les risques** qui existent dans leur entité et leur écosystème. Il peut émettre également des recommandations sur des mesures à prendre en matière d'hygiène informatique.

L'amplification des risques cyber est corrélée avec la dématérialisation des données des entreprises Aujourd'hui les « data » représentent une part très significative de la richesse de l'entreprise. Il est donc essentiel, pour la survie de l'entreprise, d'organiser la protection de son capital informationnel.

Par conséquent, cette prise de conscience est essentielle puisqu'on y trouve des systèmes d'information qui ne sont pas forcément organisés ni suffisamment préparés pour détecter une attaque, lutter contre, et repartir après celle-ci.

La CNCC a donc développé un outil qui s'appelle **Cyber Audit**, qui permet, à l'issue d'un questionnaire partagé avec la direction et la gouvernance, d'établir et mesurer l'exposition aux risques cyber, et la maturité de l'entreprise. Nathalie MALICET a ajouté « A partir de ce diagnostic, nous construisons des scénarios d'attaque, et pour chacun d'entre eux, nous envisagerons quelles seront les conséquences financières. Avec ce processus, nous monétisons le risque ».

« La réponse aux cyber risques est à la fois technologique et stratégique. Tout se joue dans l'anticipation du risque, dénommée la cyber-résilience. En intégrant les risques, en préparant les réponses en cas d'incident, les dégâts pourront être limités. Il faut adopter et partager avec les équipes de l'entreprise les bonnes pratiques. Enfin, en cas d'attaque, l'entreprise devra aussi porter plainte et éventuellement faire une déclaration auprès de la CNIL.

A propos de la CRCC de Versailles et du Centre (CRCC V & C)

La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre est l'instance représentative de la profession des commissaires aux comptes localement. Elle représente, accompagne et défend les intérêts de la profession et couvre 10 départements regroupés autour des Cours d'Appel de Versailles, Bourges et Orléans.

La CRCC de Versailles et du Centre, en coordination avec la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, porte la volonté de progrès de ses membres, les accompagne pour répondre aux besoins des entreprises et des marchés, promeut les missions et les principes éthiques d'une profession d'intérêt général, créatrice des conditions de confiance, de transparence et de sécurité de la sphère économique, sociale et environnementale.

Contact CRCC de Versailles et du Centre

Nancy EL ARABI
Responsable des Relations Publiques
Tel : 01 39 67 51 19
Mail : nelarabi@crcc-versailles.com
www.crcc-versailles.fr

Alexandra CHATELET
Assistante du Président et 1er Vice-
Président
Tel : 01 39 67 51 15
Mail : achatelet@crcc-versailles.com
www.crcc-versailles.fr